

Formation professionnelle : L'UNSA alerte sur un désengagement de l'État



©Atelier 211-stock.adobe.com

Les [annonces budgétaires](#) pour 2027 dessinent une évolution préoccupante de l'écosystème de la formation professionnelle. Pour l'UNSA, la situation est alarmante.

Depuis 2025, la recherche d'économies touche tous les acteurs et semble prendre le pas sur l'investissement dans les compétences.

En effet, selon l'Union nationale des missions locales (UNML), les précédentes réductions budgétaires ont entraîné la suppression de près de 1100 emplois dans les missions locales depuis 2025. Les OPCO sont également appelés à réduire leurs dépenses, avec notamment 100 millions d'euros d'économies prévues sur deux ans depuis la Loi de finances de 2026.

De plus, la fin annoncée des Parcours régionaux d'investissements dans les compétences (PRICs) constitue un autre signal préoccupant. Après une baisse progressive des engagements de l'État, l'enveloppe 2026 a finalement été fixée à 527 millions d'euros. Pour 2027, le gouvernement envisagerait de mettre fin au dispositif, tout en conservant un fonds de péréquation destiné aux centres de formation d'apprentis (CFA) en difficulté.

Pour l'UNSA, cette évolution risque de fragiliser l'offre de formation dans les territoires et en particulier l'accompagnement des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA et des jeunes. Elle pose également la question du respect des engagements pris par l'État et de l'équilibre entre les différents niveaux de responsabilité.

Apprentissage : investir dans la qualité plutôt que réduire les moyens

Dans les annonces du projet de loi de finances 2027 (PLF), l'apprentissage ferait lui aussi l'objet de nouvelles mesures d'économies : baisse de la part de la taxe d'apprentissage destinée aux CFA, non-reconduction de certaines aides régionales au fonctionnement et à l'investissement, suppression de l'exonération d'impôt sur le revenu dont bénéficient les parents d'apprentis...

L'UNSA considère que la régulation de l'apprentissage est nécessaire, mais qu'elle doit prioritairement viser la qualité des formations et éviter les effets d'aubaine.

Alors que l'État réduit déjà fortement les moyens accordés aux Régions pour accompagner les CFA, l'UNSA alerte sur le risque de fragilisation de l'offre de formation et, à terme, des jeunes les plus vulnérables.

CPF : encore de nouvelles restrictions d'accès

Toujours parmi les premières mesures envisagées dans le prochain PLF, le gouvernement pourrait à nouveau restreindre l'accès au CPF. Cette mesure intervient après plusieurs mesures poursuivant le même objectif, notamment l'instauration d'un reste à charge, son augmentation et le plafonnement de certaines formations.

Pour l'UNSA, la recherche d'économies qui consiste à limiter les droits au CPF et les moyens pour la formation professionnelle est contre-productive et risque d'augmenter les inégalités. Nous devons investir dans les compétences d'aujourd'hui et de demain pour pouvoir répondre aux enjeux économiques, écologiques et numériques.

Article rédigé par le secteur économie, emploi, formation professionnelle pour l'UNSA Mag n°259, septembre-octobre 2026.